

Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires

**RENSEIGNEMENTS ACTUALISÉS SUR LE FONDS POUR L'APPLICATION
DES NORMES ET LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE**

NOTE DU SECRÉTARIAT¹

Le présent document fournit une brève mise à jour concernant le travail du Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce (STDF) depuis le précédent document de la série GEN distribué le 27 février 2020. Les délégués sont invités à consulter le site Web du STDF pour se renseigner et en apprendre davantage sur ses activités et ses projets, à télécharger les notes d'information et les autres publications et à s'abonner à la liste de diffusion pour recevoir des mises à jour régulières sur le travail du STDF (<http://www.standardsfacility.org>).

1 RÉPONSE DU STDF À LA COVID-19

1.1. Depuis que la COVID-19 a été déclarée pandémie mondiale le 11 mars 2020, le STDF a mis en place une série de mesures, en coopération étroite avec ses partenaires et les autres membres du partenariat, visant à atténuer et à gérer le risque dans l'ensemble de ses travaux. Le 30 avril, le secrétariat a publié un [rapport](#) décrivant les types de risques encourus et les mesures d'atténuation prises sur l'ensemble de la plate-forme mondiale du STDF, ses travaux liés à la connaissance et son portefeuille de projets. Le rapport soutient également un échange de données d'expérience et d'enseignement sur la gestion des risques liés à la COVID-19 entre les parties prenantes de projets du STDF.

1.2. Le 26 mai, le STDF a organisé un [séminaire Web](#) au cours duquel des experts des partenaires du STDF ont fait le point sur les moyens de faciliter un commerce sûr pendant la pandémie de COVID-19 dans les domaines de la sécurité sanitaire des produits alimentaires, de la santé animale, de la préservation des végétaux et du commerce. Au cours de cette séance de 90 minutes, la FAO, l'OIE, l'OMS, le Groupe de la Banque mondiale, l'OMC et les secrétariats du Codex et de la CIPV ont fait part des derniers outils et ressources relatifs à la COVID-19 à disposition des parties prenantes du monde entier, tandis que le Royaume-Uni a donné un point de vue de donateur. Plus de 250 personnes ont participé à ce séminaire Web. Le secrétariat a créé une [page Web consacrée à la COVID-19](#) sur laquelle sont regroupés tous les renseignements relatifs à la COVID-19, des liens et le rapport du STDF.

2 GROUPE DE TRAVAIL ET PLAN DE TRAVAIL DU STDF

2.1. La réunion du Groupe de travail du STDF a eu lieu sous forme virtuelle le 7 avril, sous la présidence de Mme Julie Emond du Canada. Les Membres ont élu M. Tom Heilandt du secrétariat du Codex en tant que Vice-Président du Groupe de travail en 2020 (et par conséquent Président en 2021). Les Membres ont également accueilli trois nouveaux experts de pays en développement, à savoir Mme Lucy Namu (Kenya), M. Visoni Timote (Fidji) et Mme Mirian Bueno (Honduras). Les donateurs, y compris le Canada et l'Irlande, ont annoncé de nouvelles contributions au Fonds d'affectation spéciale du STDF. Les Membres ont approuvé le [plan de travail 2020-2021](#) du STDF, présentant les activités, les apports et les résultats planifiés sur l'ensemble de la plate-forme mondiale du STDF, de ses travaux liés à la connaissance et de ses projets.² Ce plan se fonde sur la nouvelle [stratégie](#) (2020-2024) du STDF et comprend également des renseignements sur le suivi, l'évaluation et l'apprentissage, les communications et les ressources du secrétariat.

¹ Le présent document a été établi par le Secrétariat sous sa propre responsabilité et est sans préjudice des positions des Membres ni de leurs droits et obligations dans le cadre de l'OMC.

² Voir également le message du Directeur général de l'OMC:
<https://www.youtube.com/watch?v=L4c-LEmQfXQ>.

2.2. Les Membres ont approuvé trois projets, à savoir au Mali (promotion de la sécurité sanitaire du poisson fumé, au bénéfice des consommateurs et du commerce régional) et en Afrique de l'Ouest et en Amérique centrale (pilote de programmes d'assurance par des tiers en vue d'améliorer la sécurité sanitaire des produits alimentaires, la santé et le commerce). Ils ont également approuvé trois dons pour l'élaboration de projets (DEP), en faveur du Bhoutan (amélioration des inspections et des contrôles à la frontière en vue de favoriser la biosécurité et la sécurité sanitaire des produits alimentaires), de l'Égypte (étude sur la création d'une zone exempte de maladies en vue de promouvoir le commerce des produits avicoles) et des Caraïbes (déploiement de l'outil P-IMA du STDF – voir la section 4 ci-après – afin d'établir des priorités en matière d'investissements dans le domaine SPS). Plusieurs participants ont fait le point sur les activités et initiatives liées à la COVID-19 dans le domaine SPS. Un [compte rendu](#) de la réunion du Groupe de travail est disponible sur le site Web du STDF.

3 RAPPORT ANNUEL 2019 DU STDF

3.1. Le 11 juin, dans le cadre de la Journée internationale de la sécurité sanitaire des aliments, le STDF a publié son [rapport annuel 2019](#), intitulé "Facing the future: shaping safe trade outcomes" (Préparer l'avenir: Parvenir à des résultats commerciaux sûrs pour les pays en développement). Ce rapport montre que la plate-forme mondiale, les travaux dans le domaine des connaissances et les projets du STDF ont apporté des solutions pratiques aux secteurs public et privé, en permettant l'utilisation d'outils et technologies pour transformer la productivité agroalimentaire, le respect des normes internationales, la facilitation des activités commerciales aux frontières, l'accès aux marchés régionaux et mondiaux et un commerce en toute sécurité. Soulignant les nouvelles tendances en matière de commerce et de développement, les résultats du STDF sont liés aux objectifs de développement durable – élimination de la pauvreté, élimination de la faim, bonne santé et bien-être, travail décent et croissance économique, et partenariats. Le rapport illustre en quoi les travaux du STDF ont permis de créer des emplois, d'augmenter les revenus et de garantir des moyens de subsistance plus élevés, y compris pour les femmes et les petites entreprises.

4 ÉTABLISSEMENT DE PRIORITÉS EN MATIÈRE D'INVESTISSEMENTS DANS LE DOMAINE SPS POUR L'ACCÈS AUX MARCHÉS: P-IMA

4.1. Le STDF continue d'aider les pays en développement pour la planification et la prise de décision dans le domaine SPS grâce à la mise en œuvre du [cadre P-IMA](#), qui est une approche fondée sur des faits pour éclairer et améliorer les processus de planification et de prise de décisions dans le domaine SPS, y compris en ce qui concerne la mobilisation de ressources additionnelles pour les investissements dans ce domaine. Cofinancé par le Cadre intégré renforcé (CIR), un projet du STDF ([STDF/PG/606](#)) est en cours visant à aider certains pays membres de la COMESA à se servir du cadre P-IMA pour intégrer les investissements SPS dans les cadres de planification et de financement de l'agriculture, du commerce et de l'environnement. Des travaux sont également en cours pour appliquer le cadre en Équateur ([STDF/PPG/709](#)). Outre les applications soutenues par le STDF, d'autres partenaires de développement, y compris TradeMark East Africa (TMEA) et l'Institut international de recherche sur l'élevage (ILRI), utilisent également le cadre P-IMA.

4.2. Les restrictions visant les voyages internationaux en raison de la COVID-19 ont permis de souligner la nécessité de disposer de matériel pouvant être utilisé pour mener des activités de formation à distance concernant le cadre P-IMA. Conformément à son plan de travail 2020-2021, le STDF a entrepris d'élaborer un nouveau manuel de formation des facilitateurs P-IMA et des modules en ligne connexes. Ceux-ci devraient fournir des conseils pratiques et faciles à suivre pour les facilitateurs intervenant dans la formation et l'application du cadre P-IMA. Ce nouveau manuel, qui devrait être achevé fin 2020, fournira aux facilitateurs des conseils étape par étape pour chaque étape du processus P-IMA, expliquant clairement les exigences correspondantes, ainsi que les difficultés éventuelles qui peuvent survenir et donnant des conseils pour y remédier.

5 PROGRAMMES VOLONTAIRES D'ASSURANCE PAR DES TIERS

5.1. Le secrétariat a publié une enquête sur les cadres et pratiques réglementaires existants et/ou prévus en matière de programmes volontaires d'assurance par des tiers (y compris les systèmes de gestion de la qualité, les régimes d'assurance ou les programmes de certification) visant la sécurité sanitaire des produits alimentaires et des aliments pour animaux, en coopération avec l'IICA et l'ONUDI. De nombreux pays ont manifesté leur intérêt pour le sujet, 42 réponses ayant été reçues fin mai, y compris 26 de la part de pays en développement.

5.2. L'enquête est toujours ouverte et il est possible d'y répondre jusqu'au **19 juin 2020**. Les liens vers l'enquête (disponible en anglais, en espagnol et en français sur SurveyMonkey) ont été distribués par le biais des listes de diffusion du secrétariat SPS et du secrétariat du Codex. Nous encourageons les délégués à répondre à l'enquête, qui est également accessible aux adresses suivantes:

- ✓ anglais: <https://www.surveymonkey.com/r/QSPGRV8>
- ✓ français: <https://www.surveymonkey.com/r/2ZK7GC8>
- ✓ espagnol: <https://www.surveymonkey.com/r/BP7MCTF>

5.3. Le 9 juin 2020, l'ONUDI et le STDF ont organisé un séminaire Web sur le rôle de l'accréditation pour parvenir à des résultats en matière de sécurité sanitaire des produits alimentaires à partir de programmes volontaires d'assurance par des tiers. De plus amples renseignements sur cette réunion et les résultats seront publiés sur la [page Web des événements](#) du STDF.

6 PARTENARIATS PUBLIC-PRIVÉ

6.1. Faisant fond sur les précédents [travaux du STDF sur les partenariats public-privé \(PPP\)](#), ainsi que sur les travaux récemment menés par l'OIE en la matière, le secrétariat recueille et compile actuellement de nouveaux exemples de PPP dans le domaine des capacités SPS et du commerce, à plus grande échelle (c'est-à-dire au-delà de la collaboration ou du partage de données liées aux programmes volontaires d'assurance par des tiers dans le domaine de la sécurité sanitaire des produits alimentaires). Afin de faciliter le recueil d'exemples de PPP, le secrétariat a publié une "invitation à présenter des cas d'expérience" (également disponible sur SurveyMonkey), qui sera bientôt disponible en anglais, en espagnol et en français sur la [page PPP](#) du site Web du STDF. Nous encourageons les délégués à donner des exemples de PPP et à faire circuler cette enquête dans leurs réseaux respectifs.

7 CERTIFICATION ÉLECTRONIQUE

7.1. En réponse à la pandémie de COVID-19, plusieurs Membres de l'OMC ont notifié à l'OMC des mesures SPS de facilitation des échanges, axées entre autres sur la simplification des procédures à la frontière et des procédures de certification. Les Membres acceptent de plus en plus la certification SPS électronique, en particulier pour les végétaux et les produits végétaux. Cela fait suite au projet ePhyto financé par le STDF ([STDF/PG/504](#)), en coopération avec la CIPV, tandis que le STDF finance également un projet similaire, eVet ([STDF/PG/609](#)), en coopération avec l'OIE. D'une manière générale, les systèmes SPS électroniques peuvent améliorer la traçabilité tout au long de la chaîne d'approvisionnement, réduire le gaspillage alimentaire, diminuer les délais et les coûts du commerce et le nombre de certificats frauduleux et instaurer la confiance entre les partenaires commerciaux.

7.2. Le 18 mars, le secrétariat a également organisé la première réunion du comité consultatif sur la certification SPS électronique, qui est actuellement composé de 11 organisations internationales compétentes. Son objectif est d'échanger des renseignements sur les initiatives en matière de certification électronique, de faciliter la création de liens et de synergies entre ces initiatives et d'optimiser les résultats et d'éviter une duplication des efforts. Un rapport résumé de la réunion sera bientôt disponible sur la [page Web consacrée à la certification électronique](#) du STDF. La prochaine réunion du comité consultatif sur la certification SPS électronique se tiendra fin juin 2020.

8 ÉLABORATION DES PROJETS

8.1. Le STDF fournit des conseils et un soutien aux requérants sur les questions relatives à l'élaboration de projets dans le domaine SPS et finance des dons pour l'élaboration de projets (DEP). Des DEP, limités normalement à 50 000 \$EU, sont offerts pour aider les requérants à formuler leurs besoins SPS et à élaborer des propositions de projet techniquement solides et durables. Ces dons peuvent être demandés aux fins suivantes: i) application d'outils d'évaluation des capacités SPS et d'établissement de priorités en la matière; ii) réalisation d'études de faisabilité précédant l'élaboration du projet, afin d'évaluer les effets potentiels et la viabilité économique des propositions (coûts et avantages escomptés); et iii) élaboration de propositions de projet susceptibles d'être financés par d'autres donateurs et/ou par le STDF.

8.2. Depuis sa création, le STDF a approuvé et octroyé **104 DEP** au total. Des renseignements concernant les DEP en cours et passés sont disponibles sur le [site Web du STDF](#).

9 MISE EN ŒUVRE DES PROJETS

9.1. Des dons pour la réalisation de projets (DRP) sont aussi disponibles auprès du STDF. Sont considérés d'un œil favorable les projets visant: i) l'identification, l'élaboration et la diffusion de bonnes pratiques en matière de coopération technique dans le domaine SPS, y compris les projets qui conçoivent et appliquent des approches novatrices et reproductibles; ii) l'application d'approches régionales pour remédier à des contraintes SPS; et/ou iii) la mise en œuvre d'approches collaboratives englobant la sécurité sanitaire des produits alimentaires, la santé animale, la préservation des végétaux et le commerce. Les bénéficiaires doivent contribuer au projet avec leurs propres moyens, soit par une mise de fonds soit par des contributions en nature (telles que la mise à disposition de personnel, de locaux, de véhicules ou d'autres avoirs déjà existants).

9.2. Depuis sa création, le STDF a approuvé le financement de **100 projets** au total. Des renseignements sur les projets en cours et les projets achevés sont disponibles sur le [site Web du Fonds](#).

9.3. Depuis sa création, le STDF a consacré 66% des ressources destinées aux projets et aux DEP aux PMA et à d'autres pays à faible revenu (APFR). Le STDF atteint donc régulièrement son objectif, qui est de consacrer aux PMA et aux APFR au moins 40% des ressources destinées aux projets et aux DEP. Plus spécifiquement, la part des ressources destinées aux DEP attribuée aux PMA et aux APFR reste élevée (69% du budget global consacré aux DEP).

9.4. Par ailleurs, 43% des projets du STDF et des DEP concernent l'Afrique, 28% l'Asie et le Pacifique, 19% l'Amérique latine et les Caraïbes et 0,9% d'autres régions (Moyen-Orient et Europe). En outre, 10% des projets du STDF et des DEP sont classés comme mondiaux.

10 COMMENT PRÉSENTER UNE DEMANDE DE FINANCEMENT AU STDF

10.1. Le STDF s'apprête à lancer un nouveau système de demande en ligne qui remplacerait la forme traditionnelle de présentation des propositions de dons par courrier électronique. De plus amples renseignements sur ce nouveau système seront publiés sur le [site Web du STDF](#) dans les prochaines semaines.

10.2. Un financement du STDF peut être demandé à tout moment dans l'année, mais les demandes doivent être reçues au moins 60 jours ouvrables avant chaque réunion du Groupe de travail pour être examinées à cette réunion.

10.3. La prochaine date limite pour la présentation des demandes est le **17 juillet 2020**. De plus amples renseignements sur les critères d'admissibilité, les formulaires de candidature, etc. sont disponibles sur le site Web du STDF.

**DEMANDE DE FINANCEMENT SOUS LA FORME DE DEP OU DE DRP AU
STDF – MARCHÉ À SUIVRE RECOMMANDÉE:**

1. Visitez les pages Web ci-après pour obtenir des renseignements (objectifs, critères d'admissibilité, etc.):

- DEP: <https://www.standardsfacility.org/fr/dons-pour-lelaboration-de-projets>
- DRP: <https://www.standardsfacility.org/fr/dons-pour-la-realisation-de-projets>

2. Consultez des exemples de projets antérieurs:

- DEP: <https://www.standardsfacility.org/fr/projectpreparationgrants>
- DRP: <https://www.standardsfacility.org/fr/projectgrants>

3. Lisez attentivement la note d'orientation pour la présentation de demandes:

https://standardsfacility.org/sites/default/files/STDFGuidanceNote_French_FINAL_2015.pdf

4. Consultez les parties prenantes pertinentes de votre pays/région.

5. Envoyez une brève note descriptive sur le projet envisagé pour obtenir des renseignements sur son admissibilité et ses chances de financement (STDFSecretariat@wto.org).

6. Remplissez un formulaire de demande et envoyez-le par voie électronique avant la date limite:

- DEP: http://www.standardsfacility.org/sites/default/files/PPGApplicationForm_French_2015.doc
 - DRP: http://standardsfacility.org/sites/default/files/PApplicationForm_French_2015.doc
-